

Vaccination contre la COVID-19 en pharmacie communautaire

À compter du **15 mars 2021** et jusqu'au **31 octobre 2021**, dans le cadre de la lutte contre la pandémie mondiale, la protection vaccinale contre la COVID-19 sera offerte en pharmacie à l'ensemble de la population québécoise.

1 Modalités générales

1.1 Accès aux vaccins contre la COVID-19

Les vaccins sont fournis gratuitement par la Santé publique aux pharmacies par l'intermédiaire des grossistes reconnus par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Par contre, bien que le coût du vaccin soit à 0 \$, nous remboursons le montant de la marge du grossiste à la pharmacie comme prévu à la *Liste des médicaments*.

1.2 Modalités de facturation pour une vaccination contre la COVID-19

Les modalités de facturation pour le service de vaccination contre la COVID-19 sont les mêmes que pour la vaccination contre l'influenza.

Bien que ces types de service (C et D) aient pour libellé : **Vaccin Influenza (Pandémie)**, ils devront être utilisés pour la facturation de la vaccination COVID.

Le type de service doit indiquer le professionnel qui a rendu le service :

- C : Pharmacien : Vaccin influenza (Pandémie) pour un tarif de **16,90 \$**;
- D : Infirmière : Vaccin influenza (Pandémie) pour un tarif de **13,78 \$**.

1.3 Modalités de facturation pour l'ensemble de fournitures

Il n'y a pas de changement dans les modalités de facturation pour l'ensemble de fournitures (DIN : 99113726).

Le gouvernement fédéral procèdera à la distribution de seringues gratuites. Cependant, jusqu'à nouvel ordre, les pharmaciens devront facturer l'ensemble de fournitures selon les modalités déjà en place. Des nouvelles consignes de facturation seront transmises ultérieurement.

2 Annexe

Santé Canada a autorisé, à ce jour, la distribution du vaccin COVID-19 de Moderna pour l'immunisation active contre la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) causée par le virus SARS-CoV-2.

<u>CHAMP</u>	<u>PRODUIT</u>
Code de facturation	99113863
Date de début d'effectivité	210315
Date de fin d'effectivité	999999
Date de mise en production	210315
Classe A.H.F.S.	80:12
Code de dénomination commune	00044
Code de forme	02726
Code de teneur	00837
Code de marque de commerce	00221
Code du fabricant	08030
Dénomination commune	VACCIN ARNM-1273 CONTRE LE SRAS-CoV-2
Forme	Susp. Inj. I.M.
Teneur	100 mcg/0,5 mL
Marque de commerce	COVID-19 Vaccine Moderna
Fabricant	Moderna
Groupe(s) médicament	07
Catégorie de médicament	REG
Nature du médicament	MOF
Indicateur de produit unique	N
Pourcentage rabais grossiste	0.00
Indicateur de format d'acquisition	1
Quantité du format	10 doses
Prix du format	223.08
Prix unitaire	22.308
Indicateur d'indivisibilité	NON
Code de statut d'assurabilité	AS
Indicateur de marge bénéficiaire maximum grossiste	N